



## Séance du Conseil Municipal

**LUNDI 22 JUIN 2020 à 20h**

Ordre du jour :

### POLITIQUE LOCALE

Vote sur la tenue de la séance à huis-clos  
Droit des élus à la formation

### AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET CADRE DE VIE

Attribution du marché de travaux d'aménagement des arrêts de car  
Dénomination des rues du lotissement de la Lucinière

### FINANCES

Assujettissement à la TVA du budget assainissement  
Décision modificative n°1 du budget primitif 2020 – budget principal  
Accompagnement du Pays des Vallons de Vilaine à la valorisation des certificats d'Economie d'Energie  
Remboursement d'un conseiller municipal pour des fournitures achetées dans le cadre de la fabrication des masques (pandémie COVID 19)

### ENFANCE PETITE ENFANCE

Participation aux charges de fonctionnement des écoles publiques de Bruz pour l'année scolaire 2019/2020  
Participation financière aux charges de fonctionnement du réseau RASED

### RESSOURCES HUMAINES

Service Restauration : Création d'un grade d'adjoint technique permanent, à temps non complet (28.33/35ème), à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020  
Service Entretien : Création d'un grade d'adjoint technique permanent, à temps non complet (17.72/35ème), à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020  
Service Administratif : Création d'un grade d'adjoint administratif permanent, à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020  
Service Technique : Création d'un grade d'adjoint technique, permanent, à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020  
Service Technique : Création d'un grade d'adjoint technique, non permanent, à temps complet - Renfort saisonnier, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020  
Service Technique : Création d'un grade d'adjoint technique, en contrat unique d'insertion, à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020  
Service Enfance : Création de grades d'adjoints d'animation, non permanents, à temps non complet, à compter du 24 août et 1<sup>er</sup> septembre 2020  
Service Entretien : Création d'un grade d'adjoint technique, non permanent, à temps non complet (16.04/35ème), à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020

### POINTS POUR INFORMATION

Tirage au sort parmi les électeurs en vue de la désignation des membres du jury d'Assises 2021  
Décisions prises par le Maire depuis la dernière séance du Conseil Municipal